



Ville de Montréal
Service du capital humain

Description de tâches

Col bleu

Titre	Code	Ancien code	Groupe de traitement
BRIQUETEUR-MAÇON ET CHAUFFEUR	611450	391	17

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant la construction, la réparation et la réfection d'ouvrages en briques, briques réfractaires, pierres naturelles ou artificielles, blocs de ciment ou de verre, terracotta, moellons, ciment réfractaires et autres matériaux de même nature.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. L'employé le reçoit généralement sous forme de directives orales et à l'occasion sous forme de plans ou de schémas. Il est principalement chargé d'effectuer, conformément aux règles du métier, des travaux de maçonnerie. Le travail est contrôlé régulièrement par un employé de rang supérieur.

Seule la conduite d'un véhicule motorisé différencie cette fonction de celle de briquetier-maçon.

EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Répare et bâtit des murs de maçonneries; enlève le vieux revêtement et pose la brique ou tous autres matériaux de même nature qui entrent dans la composition du mur.
2. Répare et bâtit les diverses parties en briques des incinérateurs telles que : four, chambre à combustion, chute, etc. Pose les ancrages nécessaires.
3. Répare ou refait les parties en ciment réfractaire des incinérateurs.
4. Inspecte l'intérieur des incinérateurs et procède aux réparations mineures des parties en briques ou en ciment réfractaire.
5. Prépare ou fait préparer le mortier requis.
6. Taille les matériaux selon les dimensions voulues et en fait la pose après avoir appliqué le mortier; tire les joints et s'assure du niveau et de l'aplomb des murs.
7. Dresse ou surveille le dressage des échafauds.
8. Conduit un véhicule motorisé et s'assure de son bon état de fonctionnement.

QUALITÉS REQUISES**Bonnes connaissances :**

- des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier;
- des procédés de fabrication des mortiers et de leurs propriétés;
- des mesures de sécurité à observer.

Habilités :

- à servir des outils propres au métier;
- à lire des plans et à préparer des croquis simples;
- à travailler à différentes altitudes;
- à effectuer les travaux selon les règles du métier.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

Détenir un certificat de qualification valide de briquetier-maçon décerné par la Direction générale de la main d'Oeuvre.

Instruction:

savoir lire, écrire et parler le français ou l'anglais et posséder un minimum de connaissances de la langue seconde.

Expérience:

Quelque expérience en qualité de briquetier-maçon.

posséder un permis de conduire valide

Vu et approuvé

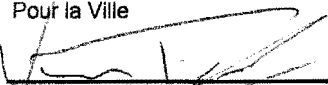
Pour la Ville

année

mois

jour

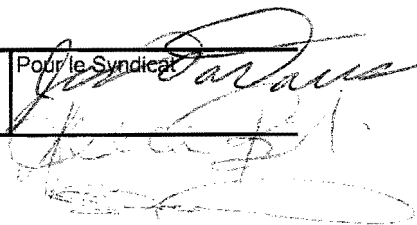
Pour le Syndicat



2011

12

14




2011-12-14